

Plan de prévention des risques naturels d'inondation. Bassin versant Nord de l'Etang de l'Or



Ce dossier est constitué de plusieurs parties : 1) Rapport de présentation, 2) Règlement, 3) Cartes de zonage, 4) Cartes d'Alea, 5) Recueil de textes officiels. Le rapport de présentation présente l'élaboration du PPRI dans sa méthodologie et autres mesures de prévention à mettre en place pour la collectivité. Les communes de Beaulieu, Castries, Restinclières, St Christol, St Drézéry, St Génies des Mourgues, Sussargues et Verargues sont comprises dans le bassin versant de l'étang de l'Or qui est l'exutoire de la Cadoule, la Bérange, la Viredonne et le Dardailon. Les zones inondables touchent peu les habitations et surtout des zones naturelles (vignes notamment).

Auteurs du document : DDE HERAULT, SERVICE DE L'URBANISME

Obtenir le document : Préfecture de la région Languedoc-Roussillon

Mots clés : HERAULT

Date : 2003

Type de ressource : Plan de gestion

Format : text/xml

Identifiant Documentaire : PRLM413

Langue : Français

Accéder à la notice source : <http://85.31.222.100/alexandrie-7/dyn/portal/index.seam?page=alo&alold=413>

Télécharger les documents :

<http://85.31.222.100/alexandrie-7/dyn/portal/digidoc.seam?actionMethod=dyn%2Fportal%2Fdigidoc.xhtml%3AdownloadAttachment.openStateless&statelessToken=Pkton8WZ8dcjGZwqC7XAm6qfGAehuCeKbFD7Y5Eom80>

Commune : BEAULIEU (34027), CASTRIES (34058), RESTINCLIÈRES (34227), SAINT-CHRISTOL (34246), SAINT-DRÉZÉRY (34249), SAINT-GENIÈS-DES-MOURGUES (34256), SUSSARGUES (34307), VÉRARGUES (34330)

Département : HERAULT (34)

Région : LANGUEDOC-ROUSSILLON (91)

Permalien : <https://www.documentation.eauetbiodiversite.fr/notice/plan-de-prevention-des-risques-naturels-d-inondation-bassin-versant-nord-de-l-etang-de-l-or0>

Evaluer cette notice: